



**ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE  
POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Association loi 1901  
Siège social : 17, Place de la Forêt Noire  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## **ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Association loi 1901

Siège social : 17, Place de la Forêt Noire  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2022

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association d'Éducation Populaire pour l'Égalité des Chances relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 19 mai 2023

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

### ***BILAN***

ACTIF	31.12.2022			31.12.2021 Net	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
<b><i>ACTIF IMMOBILISE</i></b>					<b><i>FONDS PROPRES</i></b>		
Immobilisations incorporelles	720	402	318	558	Fonds propres (avant affectation)	62 277	64 180
Terrains					Résultat de l'exercice	11 176	-1 903
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	<b>73 453</b>	<b>62 277</b>
Autres immobilisations corporelles	66 453	54 499	11 954	6 345	<b><i>FONDS DEDIES &amp; PROVISIONS</i></b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	10 000	9 029
Prêts Francas					Provisions pour risques	35 000	35 000
Autres prêts et titres immobilisés					Provisions pour charges	15 110	3 495
Dépôts et cautionnements					Total	<b>60 110</b>	<b>47 524</b>
Total	<b>67 172</b>	<b>54 901</b>	<b>12 272</b>	<b>6 903</b>			
<b><i>ACTIF CIRCULANT</i></b>					<b><i>DETTES</i></b>		
Stocks					Emprunts Francas		
Usagers - clients	1 486		1 486	1 595	Autres emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants Francas					Fournisseurs	7 693	25 545
Autres créances	45 488		45 488	24 408	Dettes fiscales et sociales	4 839	15 364
Trésorerie	127 283		127 283	119 409	Comptes courants Francas	21 576	
Charges constatées d'avance	70		70	68	Autres dettes		
					Produits constatés d'avance	18 926	1 673
Total	<b>174 326</b>		<b>174 326</b>	<b>145 480</b>	Total	<b>53 035</b>	<b>42 582</b>
<b>Total</b>	<b>241 499</b>	<b>54 901</b>	<b>186 598</b>	<b>152 383</b>	<b>Total</b>	<b>186 598</b>	<b>152 383</b>

***AVEC***

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 324	494
Ventes de marchandises		
Prestations de service	4 786	8 793
Subventions d'exploitation	177 302	201 692
Dons et Mécénat		
Contributions financières		
Autres produits		
Reprises sur dépréciations et provisions	1 720	1 955
Utilisations des fonds dédiés	9 029	
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	<b>194 160</b>	<b>212 934</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	122 378	127 300
Aides financières		
Impôts et taxes	1 111	1 592
Salaires	44 721	54 928
Charges sociales	8 495	12 310
Autres charges		648
Dotations aux amortissements	6 005	3 315
Dotations aux dépréciations et provisions	1 335	
Report en fonds dédiés	10 000	9 029
Total	<b>194 045</b>	<b>209 123</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>115</b>	<b>3 811</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts		
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts		
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>		
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>115</b>	<b>3 811</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
sur opérations de gestion	26 431	2 985
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>26 431</b>	<b>2 985</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
sur opérations de gestion	3 369	8 699
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions	12 000	
Total	<b>15 369</b>	<b>8 699</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>11 062</b>	<b>-5 714</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>11 176</b>	<b>-1 903</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature	13 500	12 000
Bénévolat	100 000	100 000
Total	<b>113 500</b>	<b>112 000</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	13 500	12 000
Personnel bénévole	100 000	100 000
Total	<b>113 500</b>	<b>112 000</b>

**AVEC**

# ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui dégage un excédent de 11.176€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

**Objet social et périmètre des activités de l'association :** L'Association d'Éducation Populaire pour l'Égalité des Chances (AVEC) a pour objet : l'accompagnement à la scolarité, la prévention contre le décrochage scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté, l'insertion socio-professionnelle, l'accompagnement des parents dans leur mission éducative, œuvrer pour l'égalité hommes/femmes, favoriser l'inclusion des primo-arrivants dans la société française par l'apprentissage du français. L'association est affiliée à l'Association Départementale des Francas de Meurthe et Moselle.

## I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice a été marqué par une légère baisse des subventions à la suite de l'ouverture de nouvelles activités.

## II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

#### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	720.00			720.00
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport	28 000.00			28 000.00
Matériel informatique	23 844.00	11 373.00		35 217.00
Mobilier de bureau	3 235.00			3 235.00
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>55 799.00</b>	<b>11 373.00</b>		<b>67 172.00</b>

#### b) Acquisitions et désinvestissements

Acquisitions : matériel de bureau et informatique :

- Rénovation réseau informatique : 11.373€

**11.373€**

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	162,00	240,00		402,00
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén divers	10%				
Matériel de transport	25%	28 000,00			28 000,00
Matériel informatique	33%	18 662,00	5 261,00		23 923,00
Mobilier de bureau	20%	2 072,00	504,00		2 576,00
<b>Total</b>		<b>48 896,00</b>	<b>6 005,00</b>		<b>54 901,00</b>

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Néant.

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	1.486		1.486
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>1.486</b>		<b>1.486</b>

5. Comptes courants Francas

Néant

6. Autres créances

Subvention à recevoir CD54	8.776€
Subvention à recevoir METROPOLE GDN	11.000€
Subvention à recevoir CAF	<u>25.712€</u>
	<b>45.488€</b>

7. Trésorerie

Banque CME courant	127.107€
Caisse	<u>176€</u>
	<b>127.283€</b>

8. Charges constatées d'avance

Location photocopieur	70€
	<b>70€</b>

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Changement de méthode	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds Propres	64.180		-1.903		62.277
Résultat de l'exercice				11.176	11.176
<b>TOTAL</b>	<b>64.180</b>		<b>-1.903</b>	<b>11.176</b>	<b>73.453</b>

1

## 2. Subventions d'investissement

Néant

## 3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
CLAS CAF	9 029,00		9 029,00	
FORUM EMPLOI		10 000,00		10 000,00
<b>Total</b>	<b>9 029,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9 029,00</b>	<b>10 000,00</b>

## 4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Litige	35 000,00			35 000,00
<b>Provisions pour risques</b>	<b>35 000,00</b>			<b>35 000,00</b>
Engagement de retraite du personnel (1)	3 495,00	1 334,51	1 719,81	3 109,70
Charges animations été et poste FLE		12 000,00		12 000,00
<b>Provisions pour charges</b>	<b>3 495,00</b>	<b>13 334,51</b>	<b>1 719,81</b>	<b>15 109,70</b>
Immobilisations financières				
Usagers				
Comptes courants Francas				
<b>Dépréciations</b>				
<b>Total</b>	<b>38 495,00</b>	<b>13 334,51</b>	<b>1 719,81</b>	<b>50 109,70</b>

Dotations / reprises d'exploitation	1 334,51	1 719,81
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles	12 000,00	
<b>Total</b>	<b>13 334,51</b>	<b>1 719,81</b>

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 1 719,81

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective nationale ECLAT, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

## 5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

## 6. Fournisseurs

Fournisseurs	4.573€
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3.120€</u>
	<b>7.693€</b>

## 7. Dettes fiscales et sociales

Personnel rémunérations	286€
Charges a payer	157€
Dettes provisions CP	1.130€
URSSAF	1.114€
Caisse de retraite	319€
Caisse de prévoyance	47€
Mutuelle	578€
Charges sociales sur CP	463€
Unifformation	<u>745€</u>
	<b>4.839€</b>

## 8. Comptes courants Francas

AD Francas 54	<u>21.576€</u>
	<b>21.576€</b>

## 9. Autres dettes

Néant

## 10. Produits constatés d'avance

CAF CLAS COLLEGE

12.044€

CAF CLAS PRIMAIRE

6.882€

**18.926€**

## V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Prestations de service

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Participations communes	1.486	2.388
Participations familles		480
Participations activités	1.300	
Autres prestations de service		507
MAD personnel		5.226
Autres remboursements		72
Remboursement assurance	2.000	120
<b>Total Prestations</b>	<b>4.786</b>	<b>8.793</b>

### 2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
DDCS JS		2.000
Préfecture - DDETS	41.500	22.000
Conseil Départemental	47.940	28.940
Habitat		10.000
Fondation de France	2.000	2.000
CGET		23.600
Métropole GN	14.800	7.500
Ville de Vandoeuvre	22.950	24.950
ASP salaires	8.921	25.839
ASP services civiques	5.823	4.203
CAF	20.367	43.660
Fondation entreprise		7.000
Conseil région	3.000	
Entreprises sociales		
Subvention Batigère	10.000	
Autres subventions		
<b>Total</b>	<b>177.302</b>	<b>201.692</b>

### 3. Contributions financières

Néant

### 4. Aides financières

Néant

## 5. Produits exceptionnels

Régul facture kebab	8€
Régul salaire juin	1€
Régul URSSAF	20.741€
Régul Mutuelle	227€
Régul CAF CLAS	5.453€
	<b>26.431€</b>

## 6. Charges exceptionnelles

Abonnement google dec 21	37€
Régul Helloasso	8€
Régul P.A.S	6€
Régul salaire Mars	2€
Régul URSSAF	17€
Régul salaire nov	83€
Régul CAF 2021	2.054€
Régul CAF 2021 LFP	256€
Régul CAF 2021 chantiers jeunes dec	906€
Dotations provisions	12.000€
	<b>15.369€</b>

## VI – AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres				
Employés	3	1.96	2	2
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1.96</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	N/D		N/D	

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

### 3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Loyers restants dus :

Photocopieur (contrat du 01/01/2021)

**6.908€**

### 4. Engagements hors bilan

Cautions et hypothèques accordées par l'association : Néant

## 5. Contributions volontaires

### a) Bénévolat

60 personnes en moyenne sont présentes selon la période et le type d'activité.

- Accompagnement à la scolarité : 20
- Activités Français Langue Etrangère : 15
- Accueils de loisirs – Projets : 25
- Activité Adultes : 20

Aucune statistique précise de leurs présences ne peut être tenue. Le total peut juste être globalement estimé à deux postes à plein temps annuel. Nous l'évaluons à 100.000€ brut chargé.

### b) Mise à disposition de locaux et autres services

Les Locaux du siège social (17 Rue de Bavière – 17 Place de la Forêt Noire – Rue Vanneaux – VANDOEUVRE) sont mis à disposition par convention avec la Ville de Vandoeuvre, locataire des locaux auprès du bailleur social Batigère.

L'ensemble des locaux a été valorisé à hauteur de 13.500€ pour 2022.